

La gauche lance une bataille pour la «dignité»

VAUD Le comité d'initiative «Pour un salaire minimum» a lancé hier sa campagne. Entre arguments économiques et témoignages poignants, les initiants dénoncent le «contre-projet ruse» des autorités et plaident pour un plancher salarial de 23 francs

AÏNA SKJELLAUG

Le décor est planté, les affiches sont prêtes, et le ton est résolument offensif. Hier, à Lausanne, le comité d'initiative pour un salaire minimum a détaillé ses arguments avant la votation cantonale cruciale qui se profile le 14 juin. En ligne de mire: l'instauration d'un salaire minimum indexé, ancré dans la Constitution vaudoise, pour protéger les quelque 20 300 travailleurs recensés par le Conseil d'Etat – majoritairement des travailleuses – qui gagnent aujourd'hui moins de 23 francs de l'heure.

C'est Samuel Bendahan, conseiller national socialiste, qui a ouvert le feu en brossant le portrait d'un canton à deux vitesses. «Si l'on ramène la production de richesse du canton au nombre d'actifs vaudois, on arrive à un salaire de 13 900 francs par mois par personne. Cet argent est là, mais il est très mal réparti», a-t-il martelé. Pour le comité, le salaire minimum n'est pas qu'une mesure technique, c'est une nécessité vitale face à une «inflation cachée» qui frappe de plein fouet les bas revenus, pour qui les postes de dépenses incompressibles explosent.

«Survivre au lieu de vivre»

«Le revenu disponible, c'est la liberté», a résumé Samuel Bendahan, rappelant qu'aujourd'hui, c'est l'Etat qui subventionne indirectement les entreprises sous-payantes via les subsides et l'aide sociale: «La collectivité paie pour que les employeurs puissent sous-payer.»

Au-delà des chiffres, la conférence a donné la parole aux visages de la précarité. Carla, employée comme femme de ménage, a livré un témoignage poignant: «Vivre avec 21 francs par heure est une dure réalité. Après les factures, mon argent est fini. Parfois, on doit choisir entre une facture ou se nourrir. Ce n'est pas vivre, c'est simplement survivre.»

Trini, 23 ans, nettoyeuse et ancienne femme de chambre, a décrit l'enfer des horaires coupés et du travail sur appel: «S'il n'y a pas de clients dans l'hôtel, on nous appelle pour nous dire de rester à la maison, sans être payées.» Pour elle, le salaire mini-



«La collectivité paie pour que les employeurs puissent sous-payer»

SAMUEL BENDAHAN,
CONSEILLER NATIONAL (PS/VD)

mum est «non négociable» pour espérer une stabilité minimale.

Le comité a consacré une large part de son intervention à démolir le contre-projet proposé par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Arnaud Bouverat, coprésident du comité unitaire, a dénoncé un projet qui manque de sécurité juridique: «L'ancrage constitutionnel est une nécessité absolue pour pérenniser le salaire minimum. Sans cela, les autorités pourront le démanteler sans vote populaire.»

Une «réponse au problème de pouvoir d'achat»

Face aux craintes du patronat, Joëlle Minacci, députée d'Ensemble à gauche, a opposé le bilan des cantons de Neuchâtel et Genève. «Tous les épouvantails brandis par la droite ne se sont jamais produits. A Genève, le nombre de travailleurs pauvres a diminué de moitié sans effet négatif sur l'emploi», a-t-elle souligné.

Sur le plan financier, l'impact pour l'Etat serait même positif selon les calculs de Samuel Bendahan: une hausse de près de 90 millions de la masse salariale pourrait générer une dizaine de millions de recettes fiscales supplémentaires et un allègement significatif des dépenses sociales.

Enfin, la gauche n'ignore pas la coïncidence du calendrier. Le même jour, les Vaudois voteront sur l'initiative «de limitation» de l'UDC. Samuel Bendahan y voit un lien direct: «La réponse au problème de pouvoir d'achat se trouve dans le salaire minimum, pas dans l'initiative du chaos de l'UDC.» Pour les initiants, le choix est clair: «Une Suisse qui partage sa richesse, ou une Suisse qui s'isole et précarise ses travailleurs les plus essentiels.» ■